

Biographie du lieutenant-colonel (h) Jean Rolland

1931 - 2021

Le 12 mars à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), partait pour son dernier voyage le lieutenant-colonel honoraire Jean Rolland, dans sa 91^e année. Il avait derrière lui, une carrière aéronautique, militaire et associative exceptionnelle.

Jean Rolland né le 19 septembre 1930 à Épinay-sur-Seine. Nous savons très peu de choses sur sa famille, son enfance et sa vie pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il s'engage dans l'Armée de l'air le 1^{er} mars 1951. Il recevra le NIA H 06613N. Sa formation militaire initiale se déroule sur la base aérienne 745 d'Aulnat, dans le Puy-de-Dôme, au sein du bataillon de l'air 01.116. Puis, il rejoint successivement le Détachement Air Aéronaval de Ginilli, et l'École de navigation de Winnipeg, deux centres de formation situés au Canada. Il y suit une formation de navigateur. Élève appliqué, il est nommé sergent le 1^{er} juin 1952 et obtient son brevet de spécialité le 3 octobre de la même année.

De retour en France, il est affecté au groupe de transport 02.061 Maine, sur la base aérienne 104 du Bourget, le 13 novembre 1952. Au sein de cette unité aérienne, le sergent Jean Rolland occupe le poste de second navigateur. Il suit alors le stage de secrétaire dessinateur photo, au Centre d'interprétation photos de l'Armée de l'air de Versailles. Il est certifié élémentaire le 13 février 1954.

Le 24 mai 1954, il effectue un séjour en Indochine, à Saïgon, comme secrétaire dessinateur photos au sein du Centre d'exploitation photos 10.472. En août 1953, il reçoit la Médaille commémorative de l'Indochine. De retour en France métropolitaine le 29 décembre 1954, il rejoint alors la 12^e escadre de chasse de la base aérienne 103 de Cambrai, comme chef du secrétariat de l'escadre. En cette année 1954, il est également décoré de la Médaille coloniale agrafe extrême-orient.

Le 10 octobre 1955, Jean Rolland est muté à Blida, Algérie, au sein de la 3^e escadrille du Groupe d'Outre-Mer 86. Il est navigateur en équipage. Le 12 mars 1956, il est mis à disposition du Groupe Saharien de Reconnaissance et d'Appui 00.076 de Tunis, Tunisie, en tant que 1^{er} navigateur bombardier en équipage. Le 16 juin 1956, à El Bahlt dans les Aurès, il se distingue par la précision d'un bombardement, contre une bande rebelle retranchée dans un village. Le 13 mai 1957, pour ses hautes qualités professionnelles, son esprit d'initiative et sa bravoure, il est cité à l'ordre du corps aérien et se voit décerner la Croix de la valeur militaire avec étoile de vermeil. Il sera également décoré quelques années plus tard, de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du nord, agrafes Tunisie et Algérie.

Texte de la citation : « Sous-officier navigateur qui a toujours fait preuve des plus hautes qualités professionnelles dans l'accomplissement de nombreuses missions dans le sud algérien et tunisien. En toutes circonstances a montré beaucoup d'initiative, de maîtrise et d'allant. S'est particulièrement distingué par la précision d'un bombardement effectué le 16 juin 1956 à El Bahlt dans les Aurès, contre une bande rebelle retranchée dans un village. A totalisé durant son séjour en Afrique du Nord, 256 missions de maintien de l'ordre en 361 heures de vol. »

Jean Rolland revient en France métropolitaine en février 1957, pour être affecté à la 64^e escadre de transport stationnée au Bourget. Il est premier navigateur à l'escadron 01.064 Béarn. Le 1^{er} avril 1960, il est promu au grade de sergent-chef et admis au statut de sous-officier de carrière le 1^{er} mai 1961. Il obtient le brevet de radiotélégraphiste de bord, le 13 décembre 1961 sur la base aérienne 702 d'Avord.

En février 1962, il est de retour en Afrique du nord, affecté au Groupe de transport 03.062 Sahara, à Maison-Blanche, puis Blida, Algérie. Il sert dans sa nouvelle spécialité de radiotélégraphiste navigateur. Le 30 juin 1962, la Médaille militaire lui est conférée. Il est promu adjudant le 1^{er} mai 1963. Il regagne le Bourget, au sein de l'escadron de transport 02.064 Maine, le 2 août 1963. Il est promu adjudant-chef le 1^{er} octobre 1966 et sert avec conviction et professionnalisme jusqu'au 1^{er} avril 1968, date à laquelle il fait valoir ses droits à sa pension militaire.



Cérémonie Guynemer à
Poelkapelle

Le capitaine (cr) Jean
Rolland

Porte-drapeau de
l'ANORAA

(2^e en partant de la gauche)

Droits réservés

Intégré au cadre de réserve de l'Armée de l'air, l'adjudant-chef Jean Rolland continue de servir avec enthousiasme, professionnalisme et exemplarité. Il nommé sous-lieutenant de réserve le 1^{er} octobre 1969 et lieutenant dans la réserve le 1^{er} octobre 1971. En 1972, il s'inscrit au Centre Air de Perfectionnement et d'Information des Réserves (CAPIR) du Bourget et devient membre actif de l'ANORAA. Il est affecté de mobilisation à la Section Aérienne du Territoire du Bourget en qualité d'observateur. Le 1^{er} octobre 1976, il est promu capitaine de réserve. Son activité exemplaire au sein des réserves, de 1974 à 1977, est récompensée par quatre témoignages de satisfaction, dont un à l'ordre du ministre avec félicitations.

En 1978, il devient vice-président du secteur 15/2 (Seine-Saint-Denis) de l'ANORAA. Cette année-là, il est décoré de la Médaille de bronze des services militaires volontaires. En 1981, il prend le commandement du CAPIR du Bourget, où ses qualités professionnelles, militaires et humaines sont particulièrement remarquées. Ces qualités lui valent une promotion au grade de commandant de réserve le 1^{er} octobre 1983. Il est par ailleurs nommé chevalier de l'Ordre national du mérite le 6 janvier 1983. De 1978 à 1984, il reçoit 7 témoignages de satisfaction à l'ordre du ministre.

En décembre 1985, Jean Rolland devient officier de réserve adjoint aux Moyens généraux de la base aérienne 921 de Taverny. Disponible, enthousiaste, compétent et dynamique, il est un collaborateur précieux pour le commandement, en particulier pour la gestion et l'emploi des réservistes des Moyens généraux pendant les exercices de l'unité ou de la base aérienne. Cette même année, il prend la présidence du secteur 15/2 de l'ANORAA. En 1986, il devient président du comité franco-belge du souvenir Guynemer. Sous sa présidence, il organise chaque année au plus près du 11 septembre, une grande cérémonie en souvenir du « héros légendaire ». Il prend soin d'honorer les principaux lieux de passage en France et en Belgique de l'as aux 53 victoires homologuées. Son dévouement, son savoir-faire et son savoir-être lui vaudront encore 5 témoignages de satisfaction à l'ordre du ministre dont deux avec félicitations, entre 1985 et 1989. En juin 1986, il sera décoré de la médaille d'argent des services militaires volontaires. Il sera également pendant plusieurs années le porte-drapeau national de l'ANORAA.

Le 1^{er} septembre 1989, il est promu au grade de lieutenant-colonel de réserve et admis à l'honorariat de son grade le 2 septembre 1989. Il continuera de servir l'Armée de l'air et l'ANORAA pendant de nombreuses années, qui seront récompensées par 12 autres témoignages de satisfaction, dont dix à l'ordre du ministre. En 1997, il sera promu au grade d'officier de l'Ordre national du Mérite ; en 2002, il se verra décerner la Médaille d'or des services militaires volontaires.

Le lieutenant-colonel honoraire Jean Rolland, restera pour tous un pilier du mouvement associatif aéronautique militaire et mémoriel.



Cérémonie Guynemer dans
le Nord

Le commandant (cr) Jean
Rolland

Droits réservés



Obsèques de Jean Rolland avec son portrait en tenue de lieutenant-colonel honoraire ; droits réservés.

Jean Rolland totalisait presque 6 000 heures de vol. Il était titulaire des décorations suivantes :

La Médaille militaire ;

L'Ordre national du mérite au grade d'officier ;

La Croix de la valeur militaire avec étoile de vermeil ;

La Croix du combattant ;

La Médaille de l'aéronautique :

La Médaille coloniale agrafe Extrême-Orient (aujourd'hui appelée médaille d'outre-mer) ;

La Médaille des services militaires volontaires échelon or ;

La Médaille commémorative d'Indochine ;

La Médaille commémorative d'Afrique du Nord, agrafes Tunisie et Algérie.

Biographie rédigée par le secteur 230 Oise de l'ANORAA, à partir des éléments communiqués par le BARAA.